



Branche Bus
Branche Bus
Settore Bus

Egghözli UNIA Berne, le 22 mai 2024

Résolution

Après avoir pris connaissance des résultats de la brochure santé, les délégués de la branche bus SEV VPT réunis à Berne en assemblée votent la résolution suivante :

Il est impératif et urgent que les entreprises de transports prennent conscience que la santé de leur personnel de conduite doit être préservée. C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir et de faire aboutir ces cinq revendications minimales qui permettront d'améliorer la santé dans notre branche :

1. Amplitude de travail maximum de 10 heures.
2. Tours de repos de 12 heures minimum.
3. Accès garanti aux locaux d'aisance, soit des sanitaires adaptés à chaque terminus, et des temps de battement suffisants afin de les utiliser.
4. Temps de conduite par tranche de travail d'une durée maximum de 4 heures, avec un temps minimum garanti pour les pauses santé (p. ex 5 minutes par heure).
5. Sites propres pour les autobus, trolleybus et trams. Aux entreprises de faire le nécessaire auprès de leur commanditaire et des autorités compétentes afin d'assurer l'usage exclusif.